ECOLE SAINTE MARIE

Maternelle et Primaire Etablissement catholique d'enseignement 2, rue Jean Chatel 35650 LE RHEU





Tél. 02-99-60-75-24

E-mail: eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh

Site internet: http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr

Dossier de rentrée scolaire : règlement intérieur.

2020-2021

Chers parents,

L'équipe éducative est heureuse de vous accueillir pour cette année scolaire.

Nous aurons à cœur de travailler en toute confiance au sein de l'école, dans les classes et dans le fonctionnement général de toute l'année scolaire. Cette confiance est réciproque et nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous pour ce travail quotidien.

Informations utiles:

- Ecole élémentaire : 02-99-60-75-24

- Adresse mail : eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh

- Adresse mail direction : vincent.gagnet@enseignement-catholique.bzh

L'école primaire Sainte-Marie est une école catholique, sous tutelle diocésaine. Elle est sous contrat d'association avec le ministère de l'Education Nationale. Elle garde une identité propre en proposant une éducation en référence aux valeurs évangéliques. Le présent règlement est destiné à fixer les règles de vie en commun, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement dans l'intérêt de tous et dans le respect des devoirs de chacun et des droits de chacun.

Concrètement, notre objectif est que chaque enfant puisse grandir dans un cadre sécurisant et constructif, réussir et utiliser ces réussites pour aller plus loin dans ses apprentissages.

Chacun est différent et c'est cette différence qui fait la richesse de l'école Sainte-Marie.

La famille est pleinement associée à l'évolution et au travail de son enfant. Ce lien de proximité permet l'évolution globale de chacun des élèves qui nous sont confiés.

A- <u>Présentation du personnel de l'école</u> :

□ Chef d'établissement : M. GAGNET Vincent

- Secrétaire comptable Anne-Françoise BRODIN

☐ Classes:

Classe Nacre TPS/PS: Mme Christelle LACHIVER aidée d'Isabelle THOMAS Classe Opale PS/MS: Mme Florence GUITTON, Mme Carole PONTIS

aidées de Christine FOURIAUX

Classe Ivoire MS/GS : Mme Marie CONRAUX aidée de Virginie BERTIER
Classe Perle MS/GS : Mme Anne-Sophie RIDARD aidée de Manon CARDET

Classe Cristal GS/CP : Mme Sabrina MARY
Classe Outremer CP/CE1 : Mme Sandrine EVEILLARD

Classe Océan CE1/CE2: Mme Léa BOSCHER

Classe Horizon CE1/CE2: Mme Aurélie NOEL (à 50 %) et Mme Anaëlle DUPAS

Classe Turquoise CM1/CM2: Mr Nicolas SELLIER

Classe Azur CM1/CM2: Mme Julie ADAM (50%) et Mr Vincent GAGNET (à 50%)

<u>Poste enseignement spécialisé</u> : Mme Soazig TREGOUET.

B- Accueil:

□ Secrétariat :

Anne-Françoise BRODIN est disponible les mardi matin et vendredi pour toutes les questions concernant la facturation.

□ Direction :

M. GAGNET est disponible pour toutes les questions qui concernent l'école plus particulièrement le jeudi et le vendredi toute la journée, ainsi que les autres jours à partir de 16h00.

C- Suivi des enfants :

Pour que chaque enfant grandisse et évolue dans de bonnes conditions, nous essaierons de travailler en lien. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir regarder les devoirs de vos enfants en élémentaire afin de faire réciter les enfants et assurer le suivi à la maison. La fin de la journée ne marque pas nécessairement la fin des devoirs en tout cas pas de la partie récitation nécessaire à reprendre.

Nous vous encourageons également à venir faire le point avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant au moins une fois dans l'année. Pour cela, vous pouvez venir dans la classe le soir ou mettre un mot dans le cahier de votre enfant afin de convenir d'un rendez-vous.

Il pourrait en être ainsi quand l'enseignante ou l'enseignant demande à vous rencontrer.

Les dossiers d'évaluation (consultable sur le site LIVREVAL à partir du CP) et cahiers permettent aux parents de connaître l'évolution du travail et le comportement de chaque enfant. Un état au moins une fois par an en milieu d'année vous permettent d'avoir un point d'étape et d'échanger avec l'enseignant(e) de votre enfant. Nous vous informerons des modalités de consultation de ces livrets d'évaluation.

Les réunions de classe, les rencontres individuelles vous permettent de mieux saisir la vie de l'école, les programmes, les méthodes. Nous vous invitons fortement à y participer.

Afin de permettre une meilleure communication entre les familles et l'école, chaque enfant, de la petite section au CM2, sera en possession d'un cahier de liaison collectant toutes les circulaires. <u>Merci de les lire et de les signer</u> avant de les rapporter dans un délai raisonnable.

Nous privilégions les envois par mail. (Si vous ne recevez pas les mails de l'école, merci de m'informer au plus vite).

En outre, régulièrement, au moins une fois par période, nous mettons à jour le site internet en ajoutant des photos de vos enfants en activités pédagogiques ou en sorties.

http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr/

D- <u>Sécurité</u>:

Nous sommes particulièrement attachés à la sécurité dans notre établissement. Ainsi, nous vous remercions de participer avec nous à ces préoccupations en refermant les portails derrière vous et en utilisant les loquets s'ils sont présents (sur le portail rouge en particulier).

Ainsi, le matin, les enfants qui arrivent avant 8h20 doivent se rendre en garderie dans la salle de motricité en passant par le portail bleu rue Jean Chatel. Il n'est pas possible que des enfants soient sans surveillance dans la cour de l'école avant 8h20.

Tout au long de la journée, les portails sont fermés. Vous pouvez venir récupérer votre enfant pour un rendez-vous médical ou autre en passant par le portail rouge donnant sur la cour de maternelle. Une sonnette est disposée au niveau de ce portail pour signaler votre présence.

E- Horaires:

Matin <u>8h30-**12h00**</u> *sauf* <u>le mercredi 8h30-11h30</u>

Après-midi 13h45-15h45

- Pour la sécurité des enfants, le portail donnant accès au parking sera fermé à 8h45 et à 13h45.
 - Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine ne doivent pas être avant 13h35 sur la cour. Il est demandé aux parents de respecter cet horaire.

> CLASSES MATERNELLES:

 ENTREES ET SORTIES: Aucun enfant ne sortira non accompagné. Le règlement des maternelles nous y oblige. Pour éviter tout risque d'accident, nous vous demandons d'accompagner votre enfant jusqu'à sa classe.

Seuls les enfants ayant une autorisation parentale pourront venir chercher leur(s) frère(s) ou sœur(s) en maternelle. Il en est de même pour toute personne autre que les parents. <u>A 12h00 et 15 h 45 les entrées et</u> sorties se feront par le portail rouge uniquement, pour des raisons de sécurité.

GOUTER: Les enfants pourront boire un jus de fruit le matin. Il sera facturé 1,50 € par mois. (Cette somme servira également à l'achat d'ingrédients pour les gâteaux confectionnés en classe).

CLASSES ELEMENTAIRES:

 Les élèves autorisés à rentrer seuls (du CP au CM2) auront une carte de sortie (merci de fournir une photo d'identité pour cette carte). La carte restera à l'école pour éviter les oublis.

Nous vous rappelons que les élèves du CP au CM2 doivent se rendre seuls sur la cour élémentaire à leur arrivée le matin et l'après -midi. La surveillance des enseignantes est ainsi facilitée et les élèves responsabilisés.

Les enfants doivent être présents 5 minutes avant le début de la classe, c'est-à-dire :

8 H 25 (le matin) et 13 H 40 (l'après-midi).

<u>Le retard perturbe</u> le démarrage de la journée et le travail des enfants. Il est souhaitable que les parents qui veulent voir les maîtresses le fassent en dehors des heures de classe.

F- ABSENCES ET EPIDEMIES:

Pour des raisons évidentes de contagion, nous ne pouvons, en collectivité, accueillir les enfants qui ont de la fièvre. Ainsi, quand votre enfant est malade, il est plus judicieux pour lui et pour les autres camarades de classe qu'il reste à la maison.

Dans ce cas, nous vous demandons de bien vouloir téléphoner à l'école pour prévenir de l'absence de votre enfant et de donner par écrit le motif de l'absence lors du retour de l'élève afin que nous puissions justifier sur le registre d'appel de la classe.

Afin de ne pas subir une facturation du repas, n'oubliez pas de prévenir le service périscolaire également :

- Dans le cas d'une épidémie ou d'une maladie contagieuse, nous vous remercions de signaler rapidement la nature de cette maladie.
- ➤ En ce qui concerne les médicaments et, sauf cas particulier, les maîtresses ne sont pas habilitées à les administrer; en cas de nécessité absolue prendre contact avec l'enseignante (ne jamais mettre de médicaments dans le cartable).

Les enfants ont besoin de s'aérer quel que soit le temps. Nous ne garderons pas les enfants dans les classes pendant les récréations sans demande écrite ; ces autorisations resteront exceptionnelles.

G- Gouter:

Cette année nous mettons en place une décision débattue au conseil d'établissement concernant le gouter ou l'encas du matin. Au regard de nombreux nutritionnistes, cet encas n'est pas utile pour les enfants. Toutefois, conscients que certains enfants ne déjeunent pas beaucoup le matin, nous avons souhaité le tolérer sous une forme allégée.

Ainsi, pour tous les enfants, en maternelle comme en élémentaire, le goûter n'est pas obligatoire le matin. Pour les familles qui souhaitent que leur enfant prenne cette collation, ils peuvent mettre dans le cartable de leur enfant uniquement un fruit ou des fruits secs, voire une compote.

Le gouter du soir est fourni par le périscolaire.

H- <u>Périscolaire</u>:

a. Restauration:

Toutes les informations sont disponibles sur le portail famille :

Pensez à réserver les repas et présences APS et ALSH sur ce site.

<u>Classes maternelles</u>: les serviettes de table seront fournies par la cantine. Dans un souci d'hygiène elles seront lavées chaque jour.

b. Accueil périscolaire :

Les tarifs sont disponibles sur le portail famille et affichés dans les vitrines de l'école. Cela correspond à l'accueil du matin avant 8h20 et à partir de 15h45 le soir jusqu'à 18h45.

I- **ASSURANCES**

Tous les enfants de l'école sont couverts par l'assurance individuelle accident par la mutuelle Saint-Christophe, assurance globale, souscrite par l'école.

J- Pastorale:

Le lien avec la paroisse est mis en place et prendra matériellement consistance avec des célébrations sur le temps scolaire.

Une équipe de la paroisse présentera également le fonctionnement de la catéchèse lors des réunions de classe.

Enfin, nous affinerons au cours de cette année scolaire, les propositions

K- Educatif:

L'accueil de tous les enfants concerne la partie pédagogique et c'est une priorité comme toutes les écoles. Cependant, nous avons à cœur de travailler également sur l'aspect éducatif des enfants que vous nous confiez.

Nous travaillerons donc au cours de cette année scolaire sur la réécriture des priorités éducatives que nous souhaitons mettre en œuvre pour l'école Sainte-Marie. Le lien entre l'équipe pédagogique et les parents de l'APEL en particulier nous réunira dans cette réflexion. Et nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Nous remercions les parents de faire confiance à l'équipe pédagogique pour la constitution des classes. Comme chaque année, elle est faite dans un souci d'équilibre, et nous vous saurions gré de comprendre qu'il est impossible de revenir sur la composition des classes à la rentrée.

L'équipe éducative et moi-même souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et restons à votre disposition pour tous renseignements nécessaires.

Pour l'équipe pédagogique,

Le Chef d'établissement